

et effectivement, par tous les Etats qui participent au processus amorcé par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les principes que les Etats participants se sont engagés à respecter les uns envers les autres. Tous les principes et dispositions auxquels ils ont souscrit à Helsinki et à Madrid, y compris ceux qui concernent les relations entre les Etats, les droits de l'homme et les contacts entre les personnes, doivent être appliqués. Les Alliés s'inquiètent en particulier de voir méconnues, notamment par l'Union soviétique, les dispositions humanitaires au préjudice de figures internationalement connues mais aussi d'un très grand nombre d'autres personnes.

Dans le cadre permanent du processus de la CSCE, les membres de l'Alliance poursuivront leurs efforts pour mener un dialogue approfondi et développer la coopération entre tous les Etats participants.

Dès l'ouverture de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe (CDE) à Stockholm, les Alliés ont déposé des propositions concrètes conformément au mandat adopté à la réunion tenue à Madrid dans le cadre des suites de la CSCE. Ces propositions prévoient un accord sur des mesures destinées à renforcer la confiance et à accroître la sécurité grâce à la transparence au sujet des forces armées et des activités militaires dans l'ensemble de l'Europe afin de réduire le risque d'erreur de calcul ou l'éventualité d'une attaque par surprise. Afin de donner davantage effet et expression au devoir déjà existant qu'ont tous les Etats participants de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations mutuelles, un accord serait nécessaire sur de telles mesures concrètes en conformité avec le mandat de Madrid.

10. La situation en Pologne, et en particulier l'augmentation récente du nombre de prisonniers politiques, reste un motif de grave préoccupation. Les Alliés appellent les autorités polonaises à respecter les aspirations de la population à la réforme et au dialogue; ainsi que les engagements souscrits dans l'Acte final d'Helsinki et le document de clôture de Madrid, notamment en ce qui concerne la liberté syndicale et les droits de l'homme. Les Alliés restent prêts à répondre à des mesures offrant des possibilités de relations politiques et économiques constructives avec l'Ouest.

11. Les Alliés condamnent les destructions massives et les souffrances causées à la population civile par la présence militaire soviétique en Afghanistan. Les attaques de plus en plus sévères, comme la récente offensive de la vallée du Panshir, montrent que l'Union soviétique accentue la brutalité de ses opérations. Elle